CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

Erasmus+

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographiques et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles/multiples/conjoints.

La politique à l'international est une mission prioritaire confiée à l'établissement par sa tutelle, le Ministère Français de la Culture et de la Communication.

Très développée pour l'Europe, elle est plus parcellaire mais ciblée pour le reste du monde. Le partenaire principal est l'Allemagne (historique) mais trois nouveaux axes se dessinent : les pays de l'Est, du Nord de l'Europe et l'arc alpin.

Elle est avant tout construite pour les étudiants et concerne prioritairement la fin du premier cycle et le second cycle. Les étudiants en 3ème cycle sont encore peu concernés et l'établissement accompagne « à la carte » leurs besoins spécifiques de mobilité ou de projets en coopération liés à leur recherche.

Les enseignants sont aussi stimulés pour s'investir dans les échanges Erasmus ou hors Programme.

De par la spécificité artistique de notre domaine d'étude, le rapprochement avec le monde professionnel existe naturellement au niveau individuel étudiant. Leur emploi ponctuel ou régulier dans des orchestres professionnels, des compagnies de danse ou des établissements d'enseignement spécialisé en parallèle à leurs études est une réalité que l'établissement a toujours accompagnée tout en développant par ailleurs des partenariats institutionnels nationaux ou en mettant en place des accords de stage d'insertion. La prochaine étape est le développement de ce partenariat au niveau européen dans le cadre du Programme profitant notamment des dispositifs existants d'insertion mis en place par les structures professionnelles elles-mêmes (orchestres, maisons d'opéra, compagnies). La question des stages est donc encore en gestation même si spécifiquement pour le 3ème cycle, l'établissement commence à chercher des partenariats européens.

Par le biais d'une politique d'invitation de grandes personnalités de toutes nationalités (interprètes, compositeurs, chorégraphes, chercheurs), les étudiants sont très

régulièrement mis en contact avec la profession dans ce qu'elle a de plus prestigieux. Ces « master-classes » jouent également un rôle très important dans l'insertion au niveau international comme la présence de jurys étrangers pour la plupart des phases d'évaluation, du recrutement à l'épreuve finale pour obtention du diplôme

Le CNSMD de Lyon s'implique désormais prioritairement dans la mise en place de cursus et diplômes conjoints particulièrement dans le domaine de la création. À côté de cursus binationaux (composition, percussions) qui pourront déboucher à terme, par l'ajout de partenaires, à des cursus conjoints dans le cadre du Programme, l'établissement développe au sein d'un consortium de 4 établissements (EAMT Tallinn, KMH Stockholm et HfMT Hambourg), un projet de développement de cursus CoPeCo, soutenu par l'actuel programme LLP (n°510193-LLP-1 –EE-ERASMUSECDSP). Ce projet est d'ailleurs à l'initiative d'un ancien étudiant Erasmus entrant devenu enseignant dans son établissement d'origine. Le recrutement pour ce cursus est prévu courant 2013/2014 pour commencer, si toutes les conditions sont requises, à la rentrée 2014 à Tallinn et se poursuivre de semestre en semestre respectivement à Stockholm, Lyon et Hambourg. CoPeCo est un projet phare pour le CNSMDL, imprimant encore plus avant, dans la structure même des cursus de l'établissement, sa volonté de s'inscrire dans une dimension européenne (effet induit : intégration d'enseignements délivrés en anglais).

Cette politique internationale et sous-tendue par le développement très actif de la recherche, autre mission prioritaire, au sein de l'établissement. Le développement intense des mécanismes mis en place pour développer la recherche (Doctorat en lien avec l'école doctorale ED 484 3LA, Artist Diploma, publications, cycles de conférence, conseil de la recherche, conseil scientifique,…) va donner un nouveau champ d'action à la politique internationale.

La stratégie de l'établissement en matière internationale peut également se lire dans son activité propre :

- la représentation internationale au sein même de son équipe pédagogique (18%) et de l'ensemble des étudiants en cursus régulier (entre 15 et 20%) ;
- son inscription dans les réseaux internationaux du secteur de l'enseignement supérieur, spécialisé ou non (membre de l'Association Européenne des Conservatoires – AEC, membre associé au PRES-Universités de Lyon) ;
- l'organisation d'un colloque international biennal de culture musicale ;
- l'accueil de rencontres internationales dans ses murs (congrès européen de la recherche de l'AEC 2013, congrès européen de la musique ancienne de l'AEC 2015, éditions annuelles du concours international de musique de chambre de Lyon,…).

***

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Outre la mobilité le conservatoire développe aussi des projets pédagogiques communs débouchant sur des productions artistiques mêlant étudiants et enseignants. Cette politique ne fait pas preuve de volontarisme géographique mais s'attache avant tout à l'intérêt pédagogique et artistique des projets portés en interne par les enseignants ou proposés par des établissements partenaires.

Ces projets constituent une vitrine de l'établissement et sont très valorisés en terme de communication. Si l'établissement ne peut assumer, eu égard à ses ressources ou à son calendrier d'activités, le développement de tous ces projets en parallèle, il privilégie les coopérations à moyen terme permettant ainsi de bénéficier au maximum des apports de la coopération.

Les projets de coopération s'inscrivent à la fois dans le Programme mais également dans des programmes binationaux (Franco-Allemand, Franco-Italien). Ils prennent en compte le double aspect pédagogique et artistique. Ils permettent d'impliquer à la fois les enseignants et les étudiants des établissements participants autour d'un objectif commun. Cela permet de confronter les différentes approches en matière de pédagogie, d'esthétique et de recherche et ainsi d'enrichir ce que nous transmettons aux étudiants et de faire profiter nos partenaires de nos propres ressources. Le fait d'accueillir au sein de l'établissement ces évènements qui débouchent sur des représentations publiques permet de communiquer localement et au niveau national sur ces coopérations et de nous inscrire dans des politiques beaucoup plus larges en matière de coopération à ces deux niveaux (jumelages, accords régionaux et nationaux de coopération).

Une coopération ancienne et maintenue avec la ville de Bogota et l'Ambassade de France en Colombie (1er prix du concours national des jeunes musiciens) revêt un aspect plus social, offrant à des étudiants colombiens les moyens financiers et logistiques pour un trimestre d'études dans notre établissement.

***

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

L'établissement dépendant directement de la tutelle du Ministère Français de la Culture et de la Communication (statut, administration, budget) et du contrôle du Ministère de l'Enseignement Supérieur (partenariat avec les Universités pour Licence, Doctorat et accréditation du diplôme de 2nd cycle), suit structurellement la politique nationale en

matière d'enseignement supérieur artistique. Le contrôle très exigeant de notre activité par ces instances (contrat de performance – dont accessibilité aux handicapés, mixité sociale dans le recrutement étudiant, accréditation de diplôme, insertion professionnelle des diplômés) est le garant de la qualité de notre enseignement, de notre activité et d'une gestion budgétaire raisonnée.

Certains domaines nous échappent comme l'attribution de bourses sociales dépendant directement du CROUS.

En complément de ces obligations intrinsèques qui répondent d'ores et déjà à certaines priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur, l'inscription dans le Programme aura nécessairement un impact sur le développement de l'établissement :

- développement de mécanismes de contrôle de qualité de standard européen, amélioration de la transparence des cursus, intégration de nouveaux modes d'enseignement et utilisation de TIC, augmentation du nombre d'étudiants bénéficiant de mobilité, notamment dans le cadre des cursus conjoints ;
- inscription du développement de la recherche dans une dimension internationale ;
- amélioration des conditions d'accueil des étudiants étrangers pour un soutien encore accru concernant les démarches administratives (obtention de visas) ;
- nouvelles sources de financement pour le soutien à nos doctorants ;
- mise en œuvre des stages à l'international pour développer les liens avec le monde professionnel ;
- développement de la mobilité du personnel non enseignant (l'établissement vient d'intégrer cette offre dans son règlement intérieur) pour permettre échanges de bonnes pratiques et développement de compétences ;
- incitation du personnel à la formation continue tant en matière de langue que de connaissance des politiques et enjeux européens ;
- valorisation de notre action en faveur de la capacité d'autonomie et de créativité de nos étudiants : Laboratoire Scène/recherchE (interdisciplinaire, en lien avec la profession, croisant pratique et recherche), option improvisation, Atelier XX/21, Jeune ballet, Ateliers chorégraphiques, créations musicales, chorégraphiques et croisées par les étudiants) bénéficiant particulièrement aux « voyageurs » ;
- valorisation sur le territoire de notre politique internationale par le biais de notre adhésion au PRES Universités de Lyon et de nos partenariats avec des structures professionnelles régionales (salles de spectacle, orchestres et compagnies) ;
- développement du financement de la mobilité avec la Région Rhône-Alpes (bourses ExploraSup en complément des bourses Erasmus ou en soutien des mobilités hors programme) ou avec des partenaires privés dans le cadre du mécénat.